

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

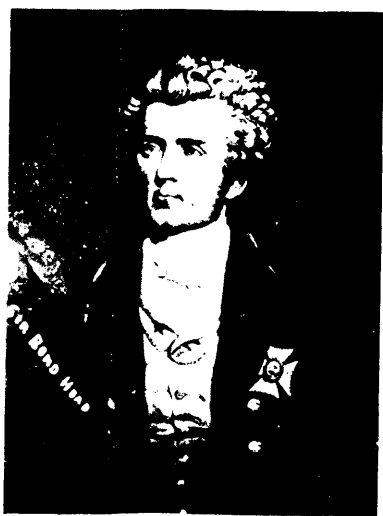
Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



SIR EDMUND-WALKER HEAD

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 4

FEVRIER 1898

No 2

SAINTE-GENEVIEVE DE BATISCAN

La première terre située dans les limites de Sainte-Geneviève fut concédée à Jacques Massicot, originaire de la Saintonge, le 10 octobre 1697, par les Jésuites, propriétaires de la seigneurie de Batiscan.

Le 15 mars 1723, on permettait aux "habitants de cette colonie" de se construire une chapelle où le curé de Batiscan était tenu d'aller dire la messe et faire le catéchisme un dimanche chaque mois.

Les fidèles commencèrent la construction d'une église quelque temps avant la cession du pays, mais les travaux furent suspendus durant la guerre et le temple ne fut livré au culte qu'aux environs de 1768.

La bénédiction de la pierre angulaire de l'église actuelle eut lieu le 17 juillet 1870. Elle fut bénite et consacrée le 12 décembre 1871.

Desservants et curés de Sainte-Geneviève : R. P. J.-F. Lesueur, 1727 ; M. Richard, 1731 ; R. P. Sauveyat, 1738 ; R. P. Lesueur, 1740 ; M. Poquebeau, 1741 ; M. Porlier, 1748 ; M. Lacroix, 1750 ; M. St-Onge, 1761 ; R. P. Germain, 1764 ; M. B. Parent, 1767 ; M. Lefebvre, 1769 ; M. Panet, 1780 ; M. Huot, 1781 ; M. Aubry, 1785 ; M. Jean, 1792 ; M. O. Langlois, 1802 ; M. A. Dorval, 1805 ; M. J. Lelandais, 1812 ; M. Charles Hot, 1813 ; M. F.-X. Côté, 1828 ; M. Ed. Chabot, 1862 ; M. A. Noiseux, 1863 ; M. E. Lafèche, 1894, et M. Charles Bellemare, curé actuel.

E.-Z. MASSICOTTE

FRONTENAC PARRAIN

Malgré la distance qui nous sépare des hommes du dix-septième siècle, il n'est pas sans intérêt de rappeler à notre souvenir les vertus des uns et les exploits des autres. Les faits d'armes, les prodiges de valeur sont généralement connus ; les actes de leur vie intime, les côtés moins saillants mais souvent admirables de leur existence sont plus ignorés.

La Nouvelle-France a connu des gouverneurs irréprochables quant aux mœurs, des guerriers sans peur et sans reproche, des citoyens intègres dans toute l'acception du mot. Qu'il suffise de mentionner Champlain, Maisonneuve, Montmagny, d'Ailleboust, Denonville, Bourdon, etc. On les voit se prêter de bonne grâce à toutes les œuvres de moralisation. On les voit figurer dans les fêtes religieuses, porter le dais aux processions de la Fête-Dieu. Les gouverneurs et les intendants condescendaient souvent à porter sur les fonts baptismaux les petits enfants de leurs administrés. Talon, Courcelles furent de ce nombre. Mais aucun d'eux n'y a mis de meilleur vouloir que Frontenac, gouverneur de noble souche et nullement apparenté dans la colonie. Il ne connaît pas de préférences. Peu lui importe que ce soit un enfant de la noblesse, de la bourgeoisie ou du peuple ; il est même parrain de petits sauvages. Nul ne s'est prodigué avec une aussi bonne grâce.

J'ai pris la peine de compulsé les registres de la paroisse de Québec, afin de m'assurer du nombre de baptêmes où l'on voit figurer Frontenac comme par-

rain. La moisson a été abondante, puisque j'en ai retracé 33 en quinze ans, de 1673 à 1680, et de 1690 à 1698. C'est à peine croyable, et pourtant c'est l'exacte vérité.

Parmi les filleuls et filleules de Frontenac il en est qui moururent à la fleur de l'âge. Tels furent Geneviève Berthier, Louise Gareman, Louis-Joseph Ruette d'Auteuil, Louis Regnard du Plessis, Marie-Catherine Bougonnière et Louise-Angélique de Galifet.

Plusieurs se firent religieuses : Louise Roussel, hospitalière, dite sœur Saint-Gabriel ; Louise-Thérèse Renaust Davenne des Meloises, hospitalière, dite sœur de la Sainte-Vierge ; Louise-Madeleine Dupuis, hospitalière, dite sœur de la Nativité.

D'autres jouèrent un assez beau rôle dans le monde et firent de brillantes alliances ou parvinrent à des positions très honorables. Ainsi Louise-Elizabeth de Joybert épousa, le 21 novembre 1690, le marquis de Vaudreuil, qui devint gouverneur de la Nouvelle-France ; Louise-Catherine d'Ailleboust épousa Pierre Payen de Noyan, petit-fils de Charles Lemoyne, père du premier baron de Longueuil.

Parmi les noms les plus illustres, citons : Louise le Gardeur, fille de Charles le Gardeur de Tilly ; Louis de Peiras, fils de J.-B. de Peiras, conseiller au Conseil Souverain ; Louis-Denis de la Ronde, qui épousa Louise Chartier de Lotbinière, filleule elle-même de Frontenac ; Louise de Chavigny ; Louise-Catherine Robineau ; M. M. Louise Levasseur, qui épousa Henri de Saint-Vincent ; Louis

Rouer de Villeraï ; Angélique Perrot ; Louise Bizard ; Louis-Philippe Rigaud de Vaudreuil ; Louis-Pierre Descayrac ; Louis-Denis de Monseignat.

Vent-on connaître la liste complète des filleuls et filleules rendus illustres par le grand nom de leur parrain ; la voici en détail :

1673—30 septembre : Marie-Geneviève Berthier, fille d'Alexandre et de Marie le Gardeur. *Marraine* : Geneviève Juchereau, femme de Charles le Gardeur et grand'mère de l'enfant.

1673—25 décembre : Marie-Anne Bouchard, fille d'Etienne, chirurgien. *Marraine* : Marie-Anne Fleureau, femme de Jean de Launoy, chirurgien.

1674—1 mars : Louise Roussel, fille de Timothé, chirurgien. *Marraine* : Catherine de Lostelneau, épouse de Charles Denis de Vitré.

1674—24 mars : Louise le Gardeur, fille de Charles *Marraine* : Geneviève Macart, femme de Charles Bazire, et petite-fille de Guillaume Couillard.

1674—27 décembre : Louis de Peiras, fils de Jean-Baptiste. *Marraine* : Catherine de Lostelneau, tante de l'enfant.

1675—15 juin : Louise-Elizabeth de Joybert, fille de Pierre de Joybert, seigneur de Marçon et de Soulanges, et de Marie-Françoise Chartier. *Marraine* : Elizabeth Damours, femme de Louis-Théodore Chartier de Lotbinière, grand'mère de l'enfant.

1675—28 juin : Louise Cressé, fille de Michel Cressé, seigneur de la rivière Nicolet, et de Marguerite Denis, fille de Simon Denis, sieur de la Trinité. *Marraine* : Catherine de Lostelneau.

1675—4 août : Denis-Louis, fils de Pierre-Denis, sieur de la Ronde. *Marraine*: Marie-Anne Leneuf de la Poterie, épouse de Pierre Robineau, seigneur de Bécancourt, baron de Portneuf, chevalier de Saint-Michel et officier du régiment de Turenne.

1675—11 novembre : Louise de Chavigny, fille de François de Chavigny, sieur de la Chevrotière et d'Antoinette-Charlotte de l'Hôpital. *Marraine* : Jeanne-Renée Gourdeau, fille de Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu.

1677—14 juin : Louise Gareman, fille de Charles Gannonchiasse et de Marie Gonnettenne, onneïoute. *Marraine* : Angélique Denis, fille de Pierre Denis, sieur de la Ronde.

1677—25 septembre : Louise-Catherine Robineau, fille de René Robineau, baron de Bécancourt. *Marraine* : Marie-Renée Godefroy, femme de sieur Saint-Pierre le Senne, représentant demoiselle Catherine le Gardeur, femme de M. de Sorel.

1677—12 décembre : Louise Bolduc, fille de Louis Bolduc, procureur du roi, et d'Elizabeth Hubert. *Marraine* : Catherine Leneuf, épouse de Pierre Denis de la Ronde.

1679—8 août : Angélique Perrot, fille de François-Marie Perrot et de Madeleine LaGuide. Perrot était seigneur de Sainte-Geneviève, et gouverneur de Montréal.

1679—10 août : Louise Bizard, fille aînée de Jacques Bizard, de Neufchâtel en Suisse, et de Jeanne-Cécile Closse, fille du sergent-major Lambert Closse,

tué avec douze Français dans un combat contre les Iroquois.

1680 — 28 août : Marie-Louise, sauvagesse retirée des mains des Outaouaks, à l'âge de 16 ans. *Marraine* : Marguerite Denis, veuve de Thomas de la Naudière, seigneur de la rivière Sainte-Anne (de la Pérade).

1690 — 21 février : Louise-Thérèse Renaud, fille aînée de François-Marie Renaud-Davenne, sieur des Meloises et de Françoise-Thérèse Dupont, fille de Nicolas Dupont de Neuville. *Marraine* : Charlotte Denis, fille de Pierre Denis de la Ronde.

1690 — 9 juillet : Louis Aubert, fils de Charles Aubert de la Chenaye et d'Angélique Denis. *Marraine* : Marie-Madeleine Chapoux, femme de l'intendant Jean Bochart de Champigny.

1690 — 3 août : Louis Rouer, fils aîné d'Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière et de Marie-Louise le Gardeur. *Marraine* : Marie-Anne de Lancey, épouse du sieur de Villeray.

1690 — 23 décembre : Louise-Angélique Bouthier, fille cadette de Guillaume Bouthier, marchand, et de Françoise Denis, fille de Pierre Denis de la Ronde. *Marraine* : Marie-Angélique Denis, femme de Charles Aubert de la Chenaye.

1691 — 6 mai : Louise Chartier, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière, conseiller. *Marraine* : Louise-Elizabeth de Joybert.

1691 — 26 septembre : Louis-Philippe Rigault de Vaudreuil, fils du marquis de Vaudreuil et d'Elizabeth de Joybert. *Marraine* : M. Mad. Chapoux.

1691—29 octobre : Louis Denis, fils de Richard Denis, sieur de Fronsac, et de Françoise Cailleteau. *Marraine* : Louise-Elizabeth de Joybert. Cet enfant avait été ondoyé en Acadie par M. Tabeau, missionnaire, le 30 octobre 1690.

1692—3 janvier : Louis-Pierre Descayrac, fils de Pierre Descayrac, sieur de Reau, capitaine d'une compagnie de la marine.

1692—18 mars : Louis-Joseph Ruette d'Auteuil, fils de F. M. d'Auteuil. *Marraine* : M. M. Chapoux.

1692—28 juin : Louis Chaillé, fils aîné de Claude Chaillé et de Marie-Anne Brière, Cap-Santé. *Marraine* : ...

1693—3 janvier : Louis Regnard du Plessis, fils de Georges Regnard du Plessis, seigneur de Morampont et de Lauzon, trésorier de la marine, et de Marie le Roy. *Marraine* : M. M. Chapoux.

1693—14 mai : Louise-Madeleine du Puy, dernière fille de Paul du Puy, seigneur de l'île aux Oies, et de Jeanne Couillard. *Marraine* : M. M. Chapoux.

1694—2 juin : Louise-Madeleine Lefebvre, deuxième fille de François Lefebvre, sieur du Plessis-Faber, de Champlain. *Marraine* : M. M. Champoux.

1694—3 octobre : Louis-Denis de Monseignat, fils aîné de Charles de Monseignat et de Claude de Saintes. *Marraine* : L. E. Joybert.

1694—23 octobre : M. Madeleine-Louise Levasseur, fille de Jacques Levasseur de Néré, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef des fortifications. *Marraine* : M. M. Chapoux.

1695—3 juillet : Louis Boucher, fils aîné de Lam-

bert Boucher et de Marguerite Vauvriil, des Trois-Rivières. Petit-fils de Pierre Boucher.

1697—13 janvier : Marie-Catherine Bourgonnière, fille aînée de Barthélémy-François Bourgonnière, sieur d'Hauteville, secrétaire de Frontenac, et de Marie-Anne Leonard. *Marraine* : Catherine le Neuf, veuve de Denis de la Ronde.

1697—2 juillet : Louise-Catherine d'Ailleboust, fille de Nicolas d'Ailleboust, sieur de Manteht. *Marraine* : Catherine le Neuf.

1698—3 janvier : Louise-Angélique de Galifet, fille de François de Galifet, major, de Québec, et de Marie Aubert de la Chesnaye. *Marraine* : Marie-Angélique Denis, femme de Charles Aubert de la Chesnaye.

Quelques particularités relatives à certains de ces baptêmes :

Louise-Elizabeth de Joybert qui fut baptisée le 15 juin 1675. avait été ondoyée le 18 août 1673 au fort de Jemsek, sur la rivière Saint-Jean, par un nommé Lavergne, chirurgien. Le père de l'enfant tenait alors le commandement de ce fort.

Louise Cressé était née le 15 février 1675, et avait été ondoyée à Nicolet par le Père Martial, récollet.

Louise Gareman avait été amenée de la bourgade des Onnefouts où demeuraient ses parents, et elle fut placée chez les Ursulines de Québec.

Marie-Louise, sauvagesse, avait été retirée des mains des Outaouais, et avait alors seize ans.

N.-E. DIONNE.

LA CONSPIRATION DE 1806

On est toujours étonné, dans ce pays, de voir combien peu de personnes savent lire, dans la classe élevée ou prétendue instruite. Je viens d'en faire encore une fois la longue et pénible expérience. Depuis trois mois que la correspondance Finlay de Gros Pin et compagnie a été publiée, aucune voix ne s'est élevée dans la presse contre cette œuvre de loustics—mais ces lettres ont été prises au sérieux. Pourtant, il s'agit de savoir lire pour les réfuter.

Quel est le fond de ces lettres ? Lisez-les, vous y verrez que le général Turreau est sollicité, par quatre individus qui portent des noms imaginaires, de les aider dans une guerre contre les Anglais du Canada, afin de ranger cette colonie sous le drapeau de "l'empereur des Français notre père". Ils se qualifient d'officiers canadiens. Officiers de quoi ? Pas des Canadiens-français certainement, puisqu'ils disent et répètent plusieurs fois qu'ils représentent "les nations du nord prêtes à déterrer la hache de guerre".

Et les lecteurs sérieux ont gobé tout cela, comme cet espiègle de Faucher, ce faiseur de tours, l'avait désiré avant sa mort. Il n'avait pu réussir à tromper la Société Royale, il a recommencé et cette fois il berne tout le public. Un vrai succès !

Comme cela, il y avait en 1806 des nations du nord qui se préparaient à faire la conquête du Canada ! Les Têtes-de-Boule et les Montagnais du Saguenay, au nombre de trente ou quarante guerriers,

allaient se mettre en armes et combattre pour “ obtenir le bonheur de haïler le grand Napoléon pour notre libérateur. ”

Finlay de Gros Pin et son compère J. Perreault écrivent ces folies dans le style d'un écolier qui sait autant d'anglais que de français.

Tous deux sont cachés dans les environs de New-York et se préparent à soulever le Canada si Turreau leur fournit quelques piastres, mais pour le moment, ils disent que leurs parents les blâment très fort de ce qu'ils s'exposent à des dangers en retournant en Canada.

Alors qu'ils aillent trouver les nations du nord et qu'ils nous laissent tranquilles !

Ce galimatias est tellement bête que Turreau, renommé pour sa sottise, s'est tenu en garde, offrant seulement de donner une entrevue aux conspirateurs, s'ils se rendaient à Baltimore à leurs propres frais ; mais comme il n'y mettait pas d'argent, il n'a pas vu la couleur de nos suisses.

Je puis vous montrer, au département de la milice, une collection de lettres de ce genre. On offre au ministre de lui révéler un grand secret militaire s'il veut bien payer les frais de route d'une personne qui se rendrait à Ottawa dans ce but. Règle générale, ces communications dénoncent le fumiste à chaque ligne ; aussi, comme nous avons appris à lire, nous nous en moquons.

Mais lorsque de semblables compositions d'écoliers tombent dans un monde qui ne sait pas lire, c'est

autre chose ! et voilà où nous en sommes avec les *quatre-z-officiers* de Faucher.

Finlay de Gros Pin dit que les Canadiens sont au nombre de plus d'un million d'âmes, ce qui est quatre fois trop mais les gens qui ne savent pas lire avalent ce chiffre tout ainsi qu'ils croient à l'existence des " nations du nord " et à leur hache de guerre.

Que des platitudes de cette espèce se retrouvent dans les papiers de Turreau, je veux bien le croire : nous en avons tant et plus au bureau de la milice— mais cela n'indique nullement que nous y croyons.

Ceux qui ne savent pas lire ignorent que, en 1806, il était aussi difficile qu'à présent d'organiser une révolution à l'aide des nations du nord. Alors, comme aujourd'hui, il fallait des hommes connus pour parler de la plus simple réforme ; à plus forte raison s'il s'agit d'un changement d'allégeance on ne prend pas pour chefs des scieurs de bois, des enfants, des êtres imaginaires, car Gros Pin, Perreault et Turner sont des mythes et rien davantage.

Y a-t-il quelque chose de plus cocasse que Turner offrant de faire la conquête du Canada et de la Nouvelle-Écosse, pourvu que la France fournisse les subsides, l'armée, etc. Il dit que ses amis " parlent bon français. " Il prendra d'abord Québec et l'occupera en attendant la flotte française...

Tout cela est fou, archi-fou—et cependant, faute de savoir lire, on y attache de l'importance, on va même jusqu'à en tirer la conclusion que les Canadiens-français conspiraient en ce temps-là contre le

gouvernement britannique. Mais ici, je touche à l'histoire et je ne m'adresse plus aux gens qui ne savent pas lire.

Ni dans les livres qui parlent de l'époque en question, ni dans les pièces absurdes qu'il nous présente sérieusement, M. Faucher n'a pu trouver trace de la moindre démarche faite par l'empereur des Français du côté du Canada, et malgré tout, il termine son article en disant, que vers 1812, Napoléon abandonna ses projets sur notre pays. Abandonner des projets que l'on a jamais eus ! Faut-il être dévoré de l'envie de blaguer le public pour écrire de semblables choses !

La Société Royale ayant repoussé cette œuvre de loustic, M. Faucher n'a pas su profiter de la leçon et il a persisté à faire mentir l'histoire pour le plaisir de se montrer autrement que le commun des mortels.

On me dit que, de son vivant, il a fait une brochure de cette détestable fumisterie, mais il s'est bien gardé de la répandre dans notre comité, qui aurait vu clair là-dedans.

Les lettres de Gros Pin et ses collègues appartiennent à l'histoire bouffonne et ne sauraient être présentées sous un autre jour sans encourir le blâme le plus sévère.

Quiconque a lu les journaux de 1809-1810, pour ne pas mentionner d'autres sources de renseignements, sait fort bien que nul homme de bon sens ne se serait mis dans la tête des " plans de nègres " semblables. C'est un outrage à la vérité et à l'in-

telligence de nos pères. Voilà pourquoi, à la Société Royale, nous avons été indignés.

Nous ne sommes pas de ceux qui jouent à la cachette et qui ont pour principe : “ Il ne faut pas qu'on le dise ” ; nous disons nettement : “ Il ne faut pas mentir. ”

Le trait final de l'article de M. Faucher est d'une audace révoltante. C'est comme si les lecteurs étaient tous des imbéciles prêts à gober une falsification grossière et méchante. Grossière parce qu'elle joue avec l'histoire ; méchante en ce qu'elle tend à nous faire passer pour des faiseurs de complots et à exciter contre nous les gens qui ne demandent pas mieux que de nous chercher noise. Voyez aussi comme la *Gazette* de Montréal a mordu dans ses rancœurs.

Il y a vingt ans, un ami consulta sur ma demande, le prince Napoléon qui avait lu toute la correspondance manuscrite de Napoléon I, et voici la réponse qu'il en reçut :

—L'empereur ne s'est occupé ni de Panama ni du Canada.

Plus de cinquante Canadiens versés dans l'étude de l'histoire m'ont dit qu'ils n'ont jamais rencontré le moindre indice d'une démarche de Napoléon I, à l'égard du Canada. Cette question n'est pas nouvelle ; nous nous en occupons depuis 1840, et je la poursuis pour ma part depuis 1866. Tout ce que l'on trouve c'est que Napoléon a connu, vers le printemps de 1812, quelque chose des projets du cabi-

net de Washington pour la conquête du Canada. Il n'était pas le seul à savoir cela !

A quoi sert donc d'avoir des cercles littéraires, historiques, etc., puisque l'on imprime des faussetés comme si c'étaient paroles d'Évangile ?

Remarquez qu'il ne s'agit pas d'une erreur puisque l'écrit dont je parle avait subi la critique à huis clos et qu'il est, de plus, manifestement perfide aux yeux des gens qui savent lire.

Ah ! s'il n'y avait que de l'erreur d'un homme qui prend autour pour alentour, un peu de discussion ramènerait l'affaire en bonne place, mais il y a intention de créer une légende, répréhensible autant que ridicule.

BENJAMIN SULTE

UN CAMPBELL INDIEN

L'ex-gouverneur-général du Canada le marquis de Lorne, de la famille des Campbell de la maison d'Argyle, professait une grande admiration pour les types indiens. Pendant son séjour en ce pays, il cherchait toutes les occasions de voir des Sauvages, et surtout des Sauvages pur sang. Un jour qu'il était à Ristigouche, je crois, il aperçut un Micmac superbe : teint foncé, pommettes de joues saillantes, œil à reflets, front fuyant, cheveux plats aile-de-corbeau, prestance de chef de tribu.

—Milord, dit quelqu'un de la suite du gouverneur, voilà enfin un Sauvage pur sang.

—Je le crois en effet, dit le marquis de Lorne ; et sans doute il doit porter quelque nom curieux, comme le Point-du-Jour, le Hibou-Noir, le Poisson-des-Lacs, ou simplement l'Original, l'Aigle, le Renard, le Vison. Je parie pour le Vison.

Puis, s'adressant au Sauvage :

—Quel est votre nom ? dit-il.

Le personnage interpellé hésita un peu, mais le gouverneur ayant répété :—Quel est votre nom ? Il répondit :

—Campbell.

ERNEST GAGNON

LE PREMIER BARON DE LONGUEUIL

Charles LeMoÿne, premier baron de Longueuil, qui avait épousé une des dames d'atour de la duchesse d'Orléans, avait amené avec lui un Sauvage en France. Un jour qu'on était à table, le Sauvage se mit à pleurer et à faire des grimaces. Le baron de Longueuil lui demanda ce qu'il avait et s'il souffrait. Le Sauvage ne fit que pleurer plus amèrement. Longueuil insistant vivement, le Sauvage lui dit :

— Ne me force pas à le dire, c'est toi que cela concerne et non pas moi.

Pressé plus que jamais, il finit par dire :

— J'ai vu par la fenêtre que ton frère était assassiné en tel endroit du Canada, par telle personne qu'il lui nomma.

Longueuil se mit à rire et lui dit :

— Tu es devenu fou.

Le Sauvage répondit :

— Je ne suis pas du tout fou. Mets par écrit ce que je t'annonce, et tu verras si je me trompe.

Le baron de Longueuil écrivit, et, six mois après, quand les navires du Canada arrivèrent, il apprit que la mort de son frère était arrivée au moment exact et à l'endroit où le Sauvage l'avait vu, en l'air, par la fenêtre

C'est la duchesse d'Orléans elle-même qui se porte garante de la véracité de cette anecdote dans une lettre à sa sœur, la comtesse palatine Louise, datée de Versailles le 2 mars 1709.

R.

RÉPONSES

Tartufe à Québec. (I, IX, 81.)—D'après M. de Latour (*Mémoires sur la vie de M. de Laval*, p. 213), Frontenac aurait fait jouer le *Tartufe* au château Saint-Louis, chez les Jésuites, aux Ursulines et à l'Hôtel-Dieu, puis aurait eu le dessein de faire répéter la pièce au Séminaire, et n'y aurait renoncé que sur les représentations des directeurs. M. de Latour écrivait cela plus de trente ans après l'événement. Nous croyons qu'il y a lieu de douter si réellement Frontenac fit jouer le *Tartufe* à Québec. Il en avait formé le projet, mais il y renonça à la demande de Mgr de Saint-Vallier, qui lui donna pour cela cent pistoles. Écoutons plutôt à ce sujet M. de Champigny :

“ M. l'Evêque, dit-il, ayant eu avis que M. le gouverneur voulait faire reprendre la comédie du *Tartufe*, fit son possible pour l'empêcher, et par son ordre il fut fait une explication publique, dans une messe de paroisse, des comédies impures, comme était, dit-il, celle du *Tartufe*, à laquelle on ne pouvait aller sans péché mortel ; et animé du zèle qu'il fait paraître contre tout ce qu'il croit être mal, il prit l'occasion que j'étais avec M. de Frontenac pour le prier de ne pas faire jouer cette pièce, s'offrant de lui donner cent pistoles ; ce que M. de Frontenac ayant accepté, il lui en fit son billet, qui fut payé le lendemain.

“ J'avais regardé cette action entre ces deux messieurs, comme une chose qui ne devait servir qu'à engager M. le Gouverneur de se désister du dessein qu'il avait pu avoir de faire jouer le *Tartufe*, afin de donner cette satisfaction à M. l'Evêque, avec lequel il était étroitement uni, et qu'il ne tarderait pas à lui faire l'honnêteté de lui renvoyer ses cent pistoles,

comme il me semblait qu'il devait faire par rapport à l'amitié réciproque qui était entre eux.

“ Mais la suite me fit voir des choses tout opposées. L'entreprise faite contre Mareuil en même temps commença à aigrir M. le Gouverneur contre M. l'Evêque ; et depuis leur division est venue à un point qui me fait croire avec beaucoup de fondement que le remède ne s'en peut trouver que dans l'autorité de Sa Majesté.”

Frontenac ne niait pas avoir reçu cent pistoles de l'évêque pour ne pas faire jouer le *Tartufe* : il se contentait de plaisanter là-dessus : “ A l'égard des cent pistoles que M. l'Evêque m'a données, écrit-il au ministre, c'est une chose si risible, que je n'ai jamais cru qu'on la pût tourner à mon désavantage, mais qu'elle donnerait matière de se réjouir à ceux qui en entendraient parler. Si M. l'Evêque avait voulu me croire, et suivre les conseils que l'amitié qu'il me témoignait alors me donnait souvent la liberté de lui donner sur toutes les choses que lui ou ses ecclésiastiques entreprenaient tous les jours, et à la continuation desquelles je lui représentais qu'il était impossible qu'à la fin on ne s'opposât, il n'aurait pas fait tant de fausses démarches. Mais vous devez le connaître assez pour savoir qu'il ne suit pas toujours ce que ses amis lui conseillent ”. (Ibid., Lettre de Frontenac au Ministre, 4 novembre 1695).

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

Les marais de la Suète. (III, I, 269.)—“ La rivière Suète (on dit aussi Suède) descend des montagnes du nord, ou mieux de la montagne de Bélair, traverse presque directement du nord au sud la seigneurie de Bélair, tombe dans la plaine qui sépare Lorette de Saint-Foye, à environ deux milles à l'ouest de l'église de l'Ancienne-Lorette, y fait mille et mille

détours, traverse le chemin de la Suète, puis gagne l'est directement jusqu'à son arrivée dans la petite rivière Saint-Charles à deux milles environ au sud-est de l'église. ”

Le 27 avril 1760, l'armée française, sous le commandement de Lévis, fut obligée de franchir les marais de la Suète pour livrer, le lendemain, la belle bataille de Sainte-Foye.

M. de Gaspé (*Anciens Canadiens*, p. 244) croit que les marais de la Suète ont été nommés ainsi parce que la terre *sue* en cet endroit.

P. G. R.

La guérison du scorbut. (III, II, 289) — J'ignore si nos ancêtres, pour guérir un pauvre diable atteint du scorbut, le couvraient de terre et le laissaient dans cette position de longues heures, mais je sais qu'au milieu du dix-huitième siècle cette pratique était en usage dans l'armée anglaise

A la date du 6 août 1759, le capitaine John Knox, qui faisait partie du corps d'armée de Wolfe, campé à Montmorency, écrit dans son journal (*An historical journal of the campaigns in North-America*, II, p 8) :

“ Ce matin j'ai assisté à l'enterrement d'un matelot plein de vie. On voulait le guérir du scorbut. On creusa une fosse, le patient s'y installa, et on le couvrit de terre. Naturellement, la tête resta découverte. On le laissa ainsi pendant quelques heures. Le pauvre diable semblait en bonne humeur, riant et conversant avec les badauds qui l'entouraient. L'opération doit être renouvelée chaque jour, jusqu'à guérison complète. ”

Ce n'était pas la première fois d'ailleurs qu'on essayait ce remède. Lors de la fameuse expédition de lord Anson dans les Mers du Sud, il fut tenté avec

beaucoup de succès. Les médecins lui avaient même donné le nom de *bain de terre*.

P. G. R.

La messe du revenant. (III, VII, 334.)—Du temps où l'église de Saint-Louis de Lotbinière était à l'endroit appelé "La Ferme", non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui le moulin du seigneur Joly de Lotbinière, un bon matin, le bedeau se rend à la sacristie en passant par l'église, s'y agenouille pendant quelques minutes et pendant ce temps voit arriver un vieux prêtre à cheveux blancs, avec tout ce qu'il faut pour dire la messe. Il monte à l'autel, y dépose le calice, revient au bas des marches, et commence : "In nomine Patris, etc. Introibo ad altare Dei." Le bedeau interloqué, stupéfié, n'ose pas répondre. Le vieux prêtre attend, et ne recevant pas de réponse disparaît.

Le lendemain, la même chose se répète. Le bedeau intrigué va raconter au curé ce dont il a été témoin. Celui-ci lui dit : "Si pareille chose arrive demain, vas répondre et servir." "J'ai peur", dit le bedeau. "Vas-y", répond le curé, "et je réponds de toi."

Le lendemain matin, voilà le vieux prêtre qui se montre pour la troisième fois, et après avoir déposé le calice et préparé le missel, il revient au bas des marches et commence par "In nomine, etc. Introibo, etc." Le bedeau, pas trop rassuré, se rend à ses côtés, répond et sert la messe en entier. Après la messe tous deux font la genuflexion au bas des marches, le bedeau se rend à la sacristie les mains jointes et suivi du prêtre. Arrivés à la sacristie, ils font ensemble le salut à la croix, se saluent réciproquement et le prêtre à cet instant disparaît.

Le fait qui précède m'a été raconté, il y a treize ou quatorze ans, par Antoine Auger, de Lotbinière, qui

lui-même le tenait de son aïeule contemporaine du bedeau en question.

A Saint-Jean d'Eschaillons, un M. Mailhot avait donné à son curé de l'argent pour chanter une grand' messe pour les âmes. Le curé oublie d'annoncer et de célébrer la messe. Quelque temps après, M. Mailhot fait remarquer à son curé que la messe avait été oubliée. Le curé assure qu'il l'a célébrée. Au bout de quelques mois, le curé meurt.

L'été suivant, Mailhot, en travaillant dans le haut de sa propriété, aperçoit un prêtre revêtu de violet, comme pour dire la messe, et n'ayant pas de tête, visible au moins, s'acheminant vers lui. Le lendemain et le surlendemain, le même phénomène se reproduit, le prêtre apparaissant de jour en jour plus près de Mailhot. Ce dernier, justement intrigué, et se rappelant l'incident de la messe oubliée de l'année d'auparavant, va trouver le nouveau curé et lui raconte ce qui se passait, et ce qui avait eu lieu l'année précédente entre lui et son prédécesseur. Le curé lui dit : " Je vais chanter cette messe demain, et si vous remarquez quelque chose, vous m'en ferez part." La messe fut chantée le lendemain, et Mailhot ne vit plus rien.

Celui qui m'a raconté ce dernier épisode avait bien connu Mailhot et il le tenait de lui-même.

L'ABBE B. A.

Le gobelet d'argent du père Ambroise. (III, XI, 373.) — Le récollet Amable-Ambroise Rouillard, plus connu sous le nom de *père Ambroise*, exerça le ministère dans les paroisses ou missions du bas du fleuve Saint-Laurent de 1727 à 1768.

Le père Ambroise logeait toujours chez le seigneur Rioux à Trois-Pistoles. La dernière fois qu'il vint faire sa mission, il y passa quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant

qu'il était là, il arriva un *tireur de portraits*, qui allait ainsi par les campagnes.

Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens de Trois-Pistoles de faire prendre le portrait du père Ambroise. Le récollet n'a s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps là ce n'étaient pas des petits portraits comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

Quand le portrait fut fini, on le mit dans la *Chambre de Compagnie*, et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant : il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras ; en un mot, tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

— Pour moi, dit le père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait !

Après la mission, le père Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux :

— Mon bon monsieur Rioux, pourriez-vous me donner un vieux gobelet de ferblanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ?

— Mon père, reprit le seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites-moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi

— Ah ! je ne puis pas faire cela ; donnez-moi, je vous en prie, un gobelet de ferblanc.

— Mon père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau ; j'en serais peiné.

— Mon cher monsieur Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre et si j'allais le perdre !

— Eh bien ! mon père, vous allez le prendre et il

reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort ; si vous le perdez, le bon Dieu me le rendra.

—Ainsi soit-il, reprit le père Ambroise, et que le bon Dieu vous récompense avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eues pour son humble serviteur.

Le père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage : c'était comme un enterrement, tout le monde était triste.

Dans les environs de la Pointe-à-la-Cive, le canot, on ne sait par quel accident, chavira : le père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embarcation se noyèrent ; l'autre se cramponna au canot et réussit à se sauver.

Le lendemain matin, madame Rioux, en faisant son ménage, trouva le *gobelet d'argent* sur la table de la *Chambre de Compagnie*, à la même place où il était, quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon père Ambroise.

On se dit, tout de suite : Le père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était celui d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus dans le ciel !

Comme vous pensez bien, le *gobelet d'argent* est plus précieux que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique.

J.-C. TACHÉ

Le premier pont sur la rivière Saint-Charles. (III, XII, 388.)—Le premier pont jeté sur la rivière Saint-Charles pour relier Québec avec la rive nord, fut construit à la Pointe-aux-Lièvres, à l'endroit où, en 1759, les Français avaient un pont de bateaux permettant à l'armée de communiquer entre les deux rives, à peu près où se trouve aujourd'hui la fabri-

que de pelleteries de M. Paquet, en arrière de l'ancien Hôpital de Marine.

Ce pont fut inauguré le 19 septembre 1789, après avoir été béni par l'évêque catholique de Québec. Comme la journée était belle, une grande foule assista à cette cérémonie. Presque toutes les personnes présentes passèrent et repassèrent sur ce nouveau pont, soit en calèche, soit à cheval, soit à pied. Après la cérémonie religieuse, les ouvriers qui l'avaient construit, se groupèrent vers le milieu du pont et le baptisèrent du nom de *Dorchester*.

Les propriétaires du pont, à qui furent accordées les lettres patentes, étaient MM. John Coffin, William Lindsay, David Lynd, Peter Stuart, Chas. Stewart, James Johnston, Ralph Gray et John Purss. Ils étaient autorisés à prélever les péages suivants de ceux qui passeraient sur ce pont :

Voiture à un cheval et son cocher.....	4 pence
Voiture à deux chevaux et son cocher.	6 “
Cheval nu avec cocher.....	2 “
Personnes à pied.....	$\frac{1}{2}$ “
Bêtes à cornes.....	2 pence
Veaux, moutons, cochons, à pied.....	$\frac{1}{2}$ “

D'après les lettres patentes, il était défendu à toute autre personne ou corporation d'ériger un autre pont ou d'y traverser de toute autre manière des personnes ou des animaux, sur un certain parcours de la rivière, s'étendant du moulin Grant (au Palais) à l'Hôpital-Général. Malgré cette précaution légale, on rapporte qu'un grand nombre d'habitants évitaient le pont en traversant le long du rivage à marée basse.

Une annonce fut publiée dans les journaux de l'époque, disant que les revenus de ce pont seraient vendus à l'enchère le 1er octobre 1789, au cabaret de Frank (Frank's Coffee House) ; mais nous n'avons

pu nous assurer si la chose eut lieu telle que projetée.

Quelque temps après l'ouverture du pont, des correspondances parurent dans les journaux, où l'on se plaignait du tarif, que l'on prétendait être trop élevé et gêner les habitants dans leurs voyages à la ville. Dans ces plaintes, il était dit qu'auparavant les habitants pouvaient traverser cette rivière toute une année pour quelques mesures de blé données au *ferry-man* : ce qui prouve qu'avant cette époque il n'y avait pas de pont sur la rivière Saint-Charles.

Ce pont, qui avait 660 pieds de longueur sur 27 de largeur, était entièrement bâti en bois, même les piles qui le supportaient. Son élévation était de quinze pieds au-dessus de l'eau à marée haute. La barrière se trouvait à l'extrémité nord. C'était alors le plus grand pont que l'on eût au Canada. Il fut démoli vers 1822.

Pendant que nous y sommes, ajoutons quelques notes sur le second pont qui fut bâti sur la rivière Saint-Charles.

MM. John Anderson et Charles Smith ayant obtenu en 1819 de nouvelles lettres patentes pour construire un second pont, en commencèrent la construction, le 31 juillet 1820 ; mais cette fois au pied de la rue Du Pont qui portait alors le nom de Craig.

A l'inauguration, qui eut lieu le 18 août 1821, il y eut déploiement de pavillons et de bannières. Plusieurs magistrats, ainsi qu'un grand nombre des principaux citoyens assistèrent à cette cérémonie, qui consista à lever et à abaisser la partie de ce pont destinée à livrer passage aux vaisseaux. Puis on ouvrit la barrière au public et les propriétaires Anderson et Smith offrirent une collation aux citoyens, sur le pont même, dans deux petites maisons mi-latérales, construites de chaque côté au centre du pont. Ces deux petites cambuses furent dans la suite

louées pour y vendre du rhum. Quelle position critique pour ce pauvre Baptiste quand il se trouvait à passer ainsi entre deux feux !

La *Gazette de Québec* regrette que l'on n'ait pas fait ouvrir ce pont sur le chenal principal de la rivière et regrette aussi qu'en construisant à cet endroit, l'on ait privé les habitants de Saint-Roch du meilleur endroit qu'ils eussent pour aller y puiser l'eau nécessaire à leur alimentation.

Sous le régime français, les Jésuites eurent seuls pendant longtemps, le privilège de traverser les gens sur la rivière Saint-Charles dans toute l'étendue de leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, qui comprenait alors toute la paroisse de Saint-Sauveur d'aujourd'hui et la plus grande partie de celle de Saint-Roch.

Le 27 juillet 1667, le gouverneur de Tracy signe l'ordonnance suivante, dont nous possédons l'original :

“ Les pères Jésuites pourront mettre sur leur Seigneurie de la Rivière St-Charles, tel homme qu'il leur plaira, pour passer et repasser tous ceux qui voudront traverser la dite Rivière et défenses sont faites à Renaut et tout autre de passer sans la permission des dits Pères ny empescher en quoy que ce soit celluy que les dits Pères auront mis et les chemins nécessaires pour les passages seront libres de l'un et de l'autre côté de la Rivière. ”

Sur un plan de Québec, en 1690, à peu près sur le site où l'on construisit le premier pont en 1789, se trouve l'inscription suivante : “ Le petit passage aux Pères Jésuites ”. On indique aussi sur le même plan un passage à gué, vers le Palais.

La rue Dorchester a pris son nom du premier pont et la rue Du Pont du second.

Le fils de sir Edmund-Walker Head. (III, XII, 394.)—Le 25 septembre 1859, une triste nouvelle se répandait dans tout le pays. Le fils unique de sir Edmund-Walker Head, gouverneur-général du Canada, jeune homme dont les talents et les aptitudes justifiaient les espérances que son père et sa mère fondaient sur lui, venait de se noyer dans la rivière Saint-Maurice.

Voulant voir eux-mêmes les ressources de la vallée du Saint-Maurice qui venait d'être ouverte à la colonisation, le gouverneur, sa femme, son fils, ses ministres et une suite nombreuse étaient en excursion dans ce vaste territoire.

De Trois-Rivières, où on fit une magnifique réception aux distingués excursionnistes, aux chutes des Piles, le voyage ne fut qu'une succession d'enchantement.

Le samedi, 24 septembre, on était de retour aux chutes de Grand Mère.

Sir Edmund, appelé à Kingston, partit ce jour-là. Lady Head trouva le paysage si beau et tout le pays si intéressant qu'elle résolut d'attendre le retour de son mari avant de descendre à Québec.

Le lendemain matin, John Head, accompagné de l'honorable John Browne, descendit au bord de la rivière Saint-Maurice afin de s'y baigner.

Pendant que M. Browne retournait chercher quelque chose qu'il avait oublié, le jeune homme se mit à l'eau. Il ne savait pas nager et, le sable glissant sous ses pieds, il tomba sur le dos.

Trois des *voyageurs* qui conduisaient l'expédition se jetèrent dans l'eau pour lui porter secours. Ils plongèrent à plusieurs reprises mais sans succès. On amena un canot, et Augustin Bellemare, un des braves *voyageurs*, saisissant une longue perche, dont les spectateurs sur la rive tenaient l'autre extrémité, plongea de nouveau. Après quelques instants qui

parurent bien longs aux spectateurs, Bellemare reparut tenant dans ses bras le corps de l'infortuné. On essaya de le rappeler à la vie mais tout fut inutile, il était bien mort.

Le corps du fils de sir Edmund-Walker Head fut ramené à Québec, où cinq jours plus tard, le 30 septembre, on lui fit des funérailles imposantes. Il repose dans le cimetière Mount Hermon, où l'on peut voir le riche et imposant sarcophage que l'amour paternel lui a élevé.

John Head était né le 6 mars 1840. Il avait d'abord étudié au collège de Harrow, en Angleterre, où lord Byron et sir Robert Peel reçurent leur éducation.

Quelques mois après la promotion de son père du gouvernement du Nouveau-Brunswick à celui de toutes les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, il était venu le rejoindre ici. Il avait alors continué ses études au collège de Toronto, puis en 1857 il avait été envoyé à la célèbre université allemande d'Heidelberg.

Il était à la veille de partir pour aller terminer ses études à l'université d'Oxford lorsqu'il trouva la mort d'une façon aussi tragique.

John Head avait pour l'histoire naturelle une véritable passion. Il avait déjà formé une collection de fossiles d'une assez grande valeur. Une espèce découverte par lui à Lévis a reçu son nom ; c'est un des graptolites caractéristiques des formations des environs de Québec.

P. G. R.

Un chemin de fer sur la glace. (IV, I, 397.)— La ville de Longueuil a vu pendant plusieurs hivers consécutifs la construction du célèbre chemin de fer sur le Saint-Laurent, alors que les eaux sont emprisonnées par les glaces qui en font un pont d'une so-

solidité à toute épreuve. Ce chemin de fer servait à relier le *Sud-Est* avec le chemin de la *Riv.-Nord*.

C'est le 13 janvier 1880 qu'on commença à poser sur la glace entre Hochelaga et Longueuil une voie de chemin de fer, qui fut achevée le 30 du même mois. Le lendemain même, cette voie était ouverte au trafic des chars entre le terminus du *Chemin du Nord*, à Hochelaga, et le terminus du *Chemin du Sud-Est* à Longueuil.

Le 1er avril, la glace commença à fondre rapidement ; on enleva tout de suite les rails, et le 5 avril, la glace commençait à refouler.

Le 5 janvier 1881, les convois du chemin de fer traversaient le fleuve et ne s'arrêtaient que le 8 avril suivant, au moment de la débâcle de la glace ; le 13 avril, le chenal était libre devant Montréal ; 1200 chars avaient été traversés sur ce chemin pendant cette saison.

Un peu avant quatre heures de l'après-midi, mercredi, le 5 janvier 1881 (jour de l'ouverture de la traversée des trains), la locomotive du *Chemin du Nord*, No 31, nommée la *Scott*, et ayant à bord MM. Sénécal, jeune, et E. Fortin, le mécanicien, le chauffeur et une autre personne, quitta la gare d'Hochelaga pour aller chercher dix-sept chars au quai de Longueuil ; lorsque le train fut rendu à peu près à trois cents verges du quai, la locomotive, par suite de l'affaissement de la glace sur l'un des côtés du chemin, dérailla, et abandonnant la voie, plongea dans une profondeur de trente pieds d'eau. Ceux qui étaient à bord eurent heureusement le temps de sauter sur la glace, et échappèrent ainsi à la mort.

Des mesures furent immédiatement prises pour réparer le chemin, et dès le lendemain, dans l'après-midi, tout était de nouveau prêt pour le trafic ; on s'occupa aussi de relever la locomotive avec toute

l'activité possible. Cette locomotive pesait trente tonnes.

En 1882, les convois traversaient sur la glace du 4 février au 4 mars.

En 1883, du 15 janvier au 3 avril.

Le *Sud-Est*, acheté par le *Pacifique*, traverse aujourd'hui ses chars sur le pont de Lachine ; le *chemin de la Rive-Nord*, un des tronçons du *Pacifique*, en fait autant, de sorte que l'utilité pratique du chemin de fer sur la glace a cessé.

La construction de ce chemin de fer fit sensation dans le temps. Les grands journaux et les revues scientifiques de Londres et de Paris en firent de grands éloges, et félicitèrent chaleureusement feu l'honorable L.-A. Sénécal, le hardi promoteur de ce projet.

J.-L. VINCENT

Le Congrès de la Baie Saint-Paul. (IV, I, 403.)—

Le *Congrès* était un cercle d'amis intimes, tous prêtres, qui se réunissait de temps en temps, chez les différents membres, afin d'entretenir et de raviver les liens d'amitié qui les unissaient.

M. Auclair, décédé curé de Notre-Dame de Québec, un des *congressistes*, dans un poème badin qui a été publié (il a même eu deux éditions : la première en 1875, l'autre en 1882), nous apprend en quelle année fut fondé le *Congrès* :

On était en janvier de l'an soixante-trois.
Le pays du grand nord, si fertile autrefois,
Allait se congeler dans sa froide nature,
Lorsque surgit un homme, une grande figure !
Un homme à large vue, homme à plus large cœur,
Qui fut du grand Congrès l'inspiré fondateur.

On aimera sans doute à connaître les membres du fameux *Congrès*. Nous joignons aux noms des *con-*

gressistes leurs noms de guerre. Les heureux possesseurs du poème de l'abbé Auclair nous seront reconnaissants de leur en donner la clef, nous en sommes convaincu :

Charlemagne : M. Chs Trudelle, curé, Baie Saint-Paul ; Cousa : M. N. Gingras, missionnaire aux Illinois puis successeur de M. Trudelle ; Tourlognon : M. J. Sirois, successeur des deux précédents au même lieu ; Patrizzi : M. Clément, résidant à la Baie Saint-Paul ; Antoine le Chauve : M. Antoine Racine, desservant l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec ; Wananish : M. Dominique Racine, curé de Chicoutimi ; Moravief : M. J. Auclair, curé de Québec ; Talmar : M. Ant. Martel, curé de Saint-Alexis ; Maurice VII : M. F. Morisset, curé de Saint-Urbain ; Saint-Agnès : M. J. A. Bureau, curé de Saint-Agnès ; Libertin : M. Napoléon Laliberté, curé de Saint-Michel ; Anguille : M. A. H. Marceau, curé de Petite-Rivière ; Toujours couché, toujours debout : M. H. Beaudet, curé de Saint-Alphonse ; Longues-mains : M. J. B. Villeneuve, curé de Hébertville ; A l'Hôpital : M. J. Marquis, aumônier de l'Hôpital du Sacré-Cœur, de Québec ; Saint-Avocat : M. J. B. Plamondon, curé de l'Isle-aux-Grues ; Mauvaise mine : M. Ambroise Fafard, curé de Saint-Urbain ; Krakrès : M. Elz. Auclair, curé de Saint-Urbain ; Anonyme : M. L.-W. Barabé de St-Alexis de Bagotville ; Moncouche : M. F.-X. Delâge, curé de Grand-Brûlé ; Capet : M. J. Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace ; Saint-Hygan : M. J. Chaperon, curé de Sainte-Marie de la Beauce ; Sidarap : M. Od. Paradis, curé de Saint-Anselme ; Cornet : M. Arthur Lepage, curé de Sainte-Catherine.

L'ABBÉ CHS-JOS. ROY

QUESTIONS

410—Le docteur La Terrière, qui fut inspecteur des Forges du Saint-Maurice de 1775 à 1783, a-t-il laissé des descendants dans le pays ?

L. A. D.

411—En quelle année Denis Roberge, marguillier de Notre-Dame de Québec en 1691, vint-il s'établir ici ?

L. X.

412—Pour quelles raisons nos ancêtres attachaient-ils tant de prix à la *peau d'anguille* ?

F. R.

413—Quel est l'orthographe du nom indigène du *petit saumon*. Est-ce *ouananiche* ou *huananiche* ?

PRO. B.

414—Est-il à votre connaissance que des marchands du nom de "D. Birdsey & Co" aient fait affaires à Québec ?

T. C.

415—Dans des notes historiques sur la paroisse de Nicolet publiées dans la *Presse*, je lis : " En 1763 il faut croire qu'il y eut une souscription d'ouverte. Payé pour le député en Angleterre au sujet des affaires de la religion, 75 francs." Qui m'éclaircira ce passage ?

XXX

416—A-t-on conservé l'oraison funèbre prononcé sur la tombe de Champlain par le père jésuite Le Jeune ?

REX

417—J'aimerais bien à connaître l'origine des emblèmes des Canadiens-Français ?

PATRI.

418—J'ai en ma possession une pièce de monnaie

en mauvaise condition portant les inscriptions suivantes : *Vexator Canadensis, Renonilos viscape* 1811. Un numismate peut-il me donner l'origine de cette monnaie ?

Y. R.

419—Je lis dans le livre de M. Henri Lorin, *Frontenac*, p. 331 : “ Malgré la création des bureaux de bienfaisance, les plaintes étaient générales lorsque dans l'été de 1688 l'évêque de Saint-Vallier revint en son diocèse ; il ne put se défendre de déclarer en chaire que la colonie portait le châtimeut divin de sa piété trop tiède, puis, comme il avait rédigé en France un volume d'édification où il disait, sur la foi de ses premières observations, combien la religion était honorée par les Canadiens, il dut, pour éviter une contradiction trop éclatante, garder sous clef les deux cents exemplaires qu'il avait apportés. ”

Qui me dira le titre de ce volume d'édification du deuxième évêque de Québec ?

CURÉ.

420—Le 14 mai 1819 un bateau à rames sombrait sur le Saint-Laurent, vis-à-vis La Prairie, et des quarante-cinq personnes qui le montaient, trois seulement se sauvaient. Toutes les autres furent englouties par les flots. A cette occasion une complainte fut composée. A-t-elle été publiée ? Existe-t-elle quelque part ?

JOS. FAL.

421—Peut-on me donner des renseignements sur les *baronnets de la Nouvelle-Ecosse* ? Cet ordre de chevalerie était-il anglais ou canadien ?

N. S.

422—D'ou vient le mot canadien *tire* ?

STE-C.